

## Pour une économie circulaire en Provence

Inventons pour notre territoire,  
les filières de valorisation des résidus de bauxite

Marseille, le 22 février 2019 – *Afin d’accompagner la structuration des filières locales de valorisation des résidus industriels, la CCIMP lance une démarche collective et partagée avec les acteurs industriels et institutionnels du territoire. Un premier chantier : les résidus de bauxite de Gardanne.*

Dans ce cadre, la CCI Marseille Provence a lancé le 23 janvier 2019 au Palais de la Bourse une démarche visant à structurer les filières d’Economie Circulaire industrielles en Provence avec l’ensemble des acteurs et partenaires concernés.

Avec cette démarche, il s’agit d’aider les entreprises du territoire à se positionner à la pointe des pratiques internationales en termes de traitement et de valorisation des résidus industriels et d’assurer leur pérennité, dans un modèle à la fois économique et écologique.

Pour Maurice Wolff, vice-président de la CCIMP, délégué aux Filières et Grands projets, « *L’industrie est un des piliers fort du développement économique et de l’emploi de ce territoire. Elle est confrontée aujourd’hui à de grands enjeux environnementaux. La CCI Marseille Provence a donc décidé de se saisir de la question du traitement des déchets industriels en accompagnant les entreprises dans des programmes ambitieux associant toutes les parties prenantes.* »

Lors de la réunion de lancement, le comité de pilotage - composé de la CCI Marseille Provence, les collectivités et acteurs concernés- a défini les axes de travail en cohérence avec le cadre réglementaire, rappelé par les services de l’Etat, en matière de réutilisation des déchets.

Trois groupes de travail impliquant les fédérations professionnelles concernées ont été mis en place :

- Dépollution des eaux et des sols
- Matériaux de construction
- Sidérurgie

Ils ont pour mission de faire émerger des partenariats concrets d’économie circulaire industrielle sur le territoire autour des résidus de bauxite.

La restitution des premiers résultats de ces groupes de travail aura lieu dans le cadre d’un prochain comité de pilotage en Juin 2019.

Cette démarche collective de la CCIMP s'inscrit dans la continuité des actions déployées depuis 2013 autour de l'économie circulaire, en particulier les projets NCIS « Nouvelles Coopérations Industrielles et Synergies » sur Fos-Etang de Berre et METSIE « Marseille Ecologie Territoriale et Synergies Inter-Entreprises » sur la Vallée de l'Huveaune. Elle illustre la capacité de la CCIMP à jouer pleinement son rôle de tiers de confiance des entreprises et matérialise sa volonté de faire de la transition écologique un moteur de croissance, d'innovation et de développement de nouvelles compétences.

*Contact Presse CCI Marseille Provence: T.+33 (0)4 91 39 34 06*